



Papier anti-mites des vêtements 5 feuillets doubles lavande

04/05/2026



Les feuillets prédécoupés peuvent être suspendus aux cintres ou insérés dans des tiroirs ou armoires.

Avantages produit

Elimine les mites des vêtements
Jusqu'à 90 jours d'efficacité
Parfum lavande
Ne tache pas
Feuillets imprégnés d'anti-mites pour protéger les vêtements

CODE PRODUIT	3119	Profondeur UV cm : 0,5	Poids Brut UV Kg : 0,041
GENCODE	3365000031193	Largeur UV cm : 10,2	Poids Net UV Kg : 0,038
FAMILLE	410 INSECTICIDE	Hauteur UV cm : 17,5	Contenance 5 feuillets doubles

MODE D'EMPLOI

Utiliser 4 à 5 feuillets doubles par m3 de penderie ou de tiroir. Grâce à la prédécoupe, il est facile de les séparer en 2 et de les disposer à différents endroits. Le perçage permet de les suspendre à des cintres. L'efficacité est optimale après env. 3 jours. Chaque feuillet double est efficace pendant 90 jours. Ne répéter le traitement que si cela s'avère nécessaire. Attendre 6 mois avant de renouveler.

RECOMMANDATION

Enlever l'enveloppe juste avant l'utilisation. Pour conserver le maximum d'efficacité, ne pas laisser les armoires et tiroirs ouverts. Eviter tout contact entre les vêtements et la face jaune des feuillets.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	Information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Éliminer les insectes	Support :	Mites de vêtements
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	NC	Aspect :	SOLIDE
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	5 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	DE	Rémanence :	Efficace pendant 6 mois.
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	04

01 - Craint le gel
02 - Modifié par le gel
03 - Pulvérisation modifiée par le gel
04 - Ne craint pas le gel
NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH09 SGH07
MENTION D'AVERTISSEMENT:	Attention
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P262 P264 P270 P273 P280 P301 + P312 P302 + P352 P305 + P351 + P338 P330 P333 + P313 P337 + P313 P501
PHASE H :	H302 H317 H319 H410
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDES	NC
N°TP	TP N°18
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	Solvant
TRIMAN	YES
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDES	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	assurez-vous que celle-ci
PHRASE BUCHE DE RAMONAGE	
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/5147284-47312-16629-013832
ETIQUETTE PRODUIT:	https://cdn.bart-f.net/xpf/c4798da5-8f84-4617-b40d-e5475548989c/114274/106530/media.jpeg

Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.

MITES DES VÊTEMENTS

Il peut vous proposer cette solution pratique pour protéger ses vêtements, matelas ou coussins des mites et des larves. Les feuilles anti-mites Il-Pro le suspendent à vos cintres ou se décrochent tout seuls et disparaissent. Ils ne laissent pas d'odeur et ne sont pas nocifs.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE

Mettre les feuilles par la partie supérieure blanche. Utiliser 4 à 5 feuilles doublées par rail de pendure ou de tiroir. Utiliser à la pré-étape, il est facile de les repérer en et de les déposer à différents endroits. Le principe permet de les suspendre à des cintres.

INFORMATION CONSOMMATEUR

Éviter l'usage systématique juste avant l'achat. Pour conserver le maximum d'efficacité, il est recommandé de ne pas laisser les armoires et tiroirs ouverts. L'usage doit être fait entre le 1er et le 15ème jour de la saison.

Contient une préparation classée dangereuse.

ATTENTION. Contient : 4-TERT-BUTYL-CYCLOHEXYL ACÉTATE, COUMARINE, LINALOL, LINALYL ACÉTATE. Ne pas utiliser en cas d'asthme. Peut provoquer une allergie cutanée. Éviter une exposition prolongée des yeux. Tenir à l'écart des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et de visage. EN CAS D'IRRITATION, Appeler un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'ingestion, consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage soigné et le produit non utilisé doivent être déposés en déchèterie.

Indication à usage extérieur (P.P.).
Grand public (non professionnel).
Type de formulation : diffuseur passif (papier imprégné ou granulé).
Substance active :
DIAMETHYLTHIOURACIL (CAS 118712-89-3) 9,56 g/kg soit 10 mg/double feuille
ULTRAMETHURACIL (CAS 7060-12-01) 0,20 g/kg soit 0,21 mg/double feuille
Nombre de lot et date d'expiration : voir l'emballage

DTI : 5140-5000-0000-0000

0 806 601 101 Service gratuit + prix appel

Fabriqué en DE

S.A.S. BRUNEL
CS 10200 F 59445 WASQUEHAL cedex
www.b-pro.fr

5 FEUILLETES DOUBLÉES

ED08271

3 365000 031193



www.starwax.fr
www.starwax.eu

0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel